

# Pour se sentir bien dans son travail de peintre en bâtiment



Avoir une activité physique régulière



Dormir suffisamment



Avoir des repas réguliers et équilibrés



Respecter les dispositions de sécurité



Éviter les boissons alcoolisées



Éviter les substances psychoactives

## Numéros utiles :

Tabac Info Service : 39 89 ou sur [www.tabac-info-service.fr](http://www.tabac-info-service.fr)

Alcool Info Service : 0 980 980 930 ou sur [www.alcool-info-service.fr](http://www.alcool-info-service.fr)

Drogue Info Service : 0 800 23 13 13 ou sur [www.drogues-info-service.fr](http://www.drogues-info-service.fr)

## Gardons le contact

Pour tout conseil concernant votre santé au travail, vous pouvez vous adresser à votre médecin du travail ou à l'infirmière en santé au travail sur l'un de nos sites de l'Ouest Hérault.



### Siège social

79, avenue Georges Clémenceau  
BP 40080  
34502 Béziers Cedex  
Tél. 04 67 09 27 70  
Fax 04 67 09 27 79

### Béziers Ouest

1, rue des Anciennes Carrières  
3CA - ZAE Cantegals  
34440 Colombiers  
Tél. : 04 67 35 83 40

### Béziers Est

19, avenue Jean Foucault  
ZI - BP 40080  
34502 Béziers Cedex  
Tél. : 04 67 09 29 46

### Agde

Centre Médical Vitalis  
2, rue Dr. Schweitzer  
Route de Rochelongue  
34300 Agde  
Tél. : 04 67 01 69 50

### Bédarieux

PRAE Cavallé Coll  
14, rue Aristide Cavallé Coll  
34600 Bédarieux  
Tél. : 04 48 44 01 50

### Pézenas

Immeuble Espace Laser  
Boulevard Paul Vidal de Lablache  
34120 Pézenas

[www.aist-beziers.org](http://www.aist-beziers.org)

**AIST.**  
SANTÉ TRAVAIL  
Béziers Cœur d'Hérault

Association Interprofessionnelle Santé Travail  
Béziers Cœur d'Hérault

Les risques liés  
au métier de

# Peintre en bâtiment

Ne pas jeter sur la voie publique - Réalisation : Studio Asensò - Impression : Combes&Hund Béziers

**AIST.**  
SANTÉ TRAVAIL  
Béziers Cœur d'Hérault

# Le métier de peintre en bâtiment en un coup d'œil

# Quels sont les risques du métier ?

# Comment se protéger de ces risques ?



Utilisation de produits neurotoxiques (peintures, vernis, colles, crépi, plâtre, résines et solvants).  
Être en contact avec des poussières dangereuses émanant du ponçage/rebouchage (bois, amiante, plomb, silice,...).



Intoxications cutanées : rougeurs, démangeaisons, brûlures, eczéma...  
Intoxications respiratoires : toux, essoufflement, vertiges, malaises, risque de développement de maladies pulmonaires et de cancers...  
Autres réactions : irritations oculaires,...



Utilisation du matériel de protection (gants, lunettes, masque), se laver régulièrement les mains et se moucher.  
Lire les étiquettes, éviter d'inhaler les produits, refermer les pots et les laisser dans les emballages d'origine.  
Se changer, se doucher en fin de travail.



Utilisation d'outils coupants (cutters,...), vibrants (ponceuses, pistolets, sableuses...) et électriques.



Se blesser soi et blesser les autres (de l'égratignure à la fracture), avoir des fourmillements dans les mains et des crampes, s'électriser.



Alterner les tâches, utiliser les outils adéquats, ranger le matériel et signaler les appareils défectueux.  
Brancher/débrancher les appareils avec les mains sèches.



Pénibilité du métier : manipulation de charges lourdes, gestes répétitifs, travail dans toutes les positions, déplacements sur le chantier (au sol et en hauteur).



Avoir des douleurs articulaires, mal au dos, glisser, tomber, se blesser.



Plier les genoux pour soulever du poids en se plaçant face à l'objet à porter.  
Se déplacer sans courir, porter des chaussures confortables et travailler sur un échafaudage (pas une échelle).



Travail dans le bruit.



Apparition d'acouphènes, fatigue, surdité prématurée. Ne pas entendre les consignes de sécurité.



Utilisation du matériel de protection (casque antibruit, bouchons d'oreilles).



Travail en extérieur (froid, chaleur,...).



Avoir des engelures, des rhumes, des coups de soleil, des insolation,...



Porter des vêtements adaptés (chauds en hiver et couvrant en été), s'hydrater régulièrement et utiliser de la crème solaire.



Travail régulier avec d'autres ouvriers dans l'entreprise.



Être gêné par le travail des autres ou en être dépendant.



Rangement régulier du matériel et respect des consignes données.